

# TOUR DES VALLEES AZURENNES

## REGLEMENT INTERIEUR DE L'EPREUVE.

### ARTICLE 01 : L'épreuve

Le Tour Des Vallées Azuréennes est une épreuve par étape comprenant 1 CLM et 3 étapes en ligne. L'épreuve est ouverte à toutes les catégories de la FSGT de Minimes à Espoirs et aux 1.2.3.4.5. Féminines, ainsi qu'à tous les coureurs des autres fédérations et équipes étrangères (après vérification des niveaux).

#### Ne sont pas acceptés :

- les coureurs FFC OPEN 1.2.3 de plus de 200pts pour les hommes et 100pts pour les femmes au classement FFC de l'année précédente.

### ARTICLE 02 : La tarification

Pour 2025 , le tarif se situe entre 45€ pour les licences FSGT et 55€ pour les non FSGT.

Nota : les minimes et cadets sont aux tarifs FSGT

**Attention, le tarifs prend en compte la course et l'apéritif d'après course.**

**Les hébergements sont en supplément**

### ARTICLE 03 : Les engagements

Les clubs devront faire parvenir au plus tard le 5 juin 2025 leur engagement soit par la plateforme

« Hello Asso » via le site internet [www.fsgtcyclisme06.fr](http://www.fsgtcyclisme06.fr), soit par mail [tdva06@gmail.com](mailto:tdva06@gmail.com), soit par voie postale à l'adresse ci-dessous.

Le règlement pourra se faire sur cette même plateforme (à privilégier) ou exceptionnellement par chèque en précisant bien le nom du coureur engagé avant la date limite à :

Christiane Audouard « Parc Estagnol Bat G, 195 chemin des plateaux fleuris 06600 Antibes »  
chèque à l'ordre de la commission cycliste FSGT 06.

**AUCUN ENGAGEMENT NE SERA VALIDE SANS REGLEMENT**

Vous pouvez également voir le programme sur le site [www.fsgtcyclisme06.fr](http://www.fsgtcyclisme06.fr)

Aucun engagement ne sera pris après cette date et le nombre de participants sera limité à 140.

Les inscriptions sur place ne sont pas garanties et il ne sera pas possible de réserver un hébergement après le 5 juin 2025. Tous les engagements sont payables d'avance.

Les remplacements de coureurs à la dernière minute sont autorisés et dans les mêmes options que le coureur absent. Cependant, aucune garantie d'apparaître sur les listes d'engagés. Le nom sera modifié pour les classements.

Aucune dérogation ne sera accordée.

#### **ARTICLE 04 : Dossards et Identification**

**Tous les dossards devront être retirés une heure avant la course au minimum.**

Le coureur est responsable de la fixation de ses deux dossards et de son transpondeur. Chacun devra être fixé à l'aide de 4 épingles à la hauteur de la ceinture qui ne seront pas fournies par l'organisation. Les liens de serrage pour les transpondeurs sont fournis.

Pour faciliter la reconnaissance des différentes catégories, le deuxième dossard comprendra une bande de couleur différente selon les différents maillots. **Prévoir donc huit épingles.** Les numéros devront être lus facilement à tout moment de la course.

#### **ARTICLE 05 : Le tracé et le fléchage**

Tout le parcours sera fléché suivant la réglementation préfectorale.

Les étapes sont fléchées suivant le schéma suivant (Accrochées sous la signalisation routière, rien au sol) :

- Etape 1 : Flèche Jaune
- Etape 2 : Flèche Noir
- Etape 3 : Flèche Rouge
- Etape 4 : Flèche Bleu

Chaque club aura un itinéraire détaillé de l'épreuve qu'il pourra consulter sur le site indiqué ci-dessus. Tout coureur est donc censé connaître le parcours pour lequel il s'est engagé, ainsi que les heures de départ.

De ce fait, il ne sera pas tenu compte de réclamation concernant les erreurs de parcours quels que soient les motifs invoqués, exception faites pour les équipes étrangères à la région dont le cas sera étudié par les commissaires.

#### **ARTICLE 06 : Participants et obligations**

Les coureurs doivent venir en personne prendre leur dossard et sont tenus obligatoirement de signer la feuille de contrôle avant chaque départ au lieu défini par l'organisation.

Au cas où ils ne le feraient pas, ils seraient considérés comme n'ayant pas pris le départ et/ou recevraient une pénalité de temps.

**Une photo d'équipe sera prise chaque jour lors de l'étape en ligne au moment de la signature. Venez donc groupés.**

Les coureurs devront se conformer à tous les règlements en vigueur de la circulation. La plus grande prudence est recommandée. Si vous êtes en infraction, vous serez passibles des sanctions prévues par le règlement et la loi.

Tout coureur qui abandonne doit retirer son dossard et le signaler à l'arrivée.

Tout coureur qui abandonne, ne pourra pas repartir le lendemain sauf cas exceptionnel et par décision des commissaires. Celui-ci ne pourra pas prendre part à la vie de la course sous peine de mise en course immédiate.

Tout coureur doit laisser le passage au premier coup d'avertisseur afin que le réclamant puisse doubler. Les coureurs doivent avoir une tenue décente et des propos corrects.

Le port du casque à calotte rigide est obligatoire.

Tout coureur qui enlèvera son casque avant la ligne d'arrivée sera mis hors course.

Les coureurs d'un même club devront porter le même maillot sauf en cas de port de maillot distinctif de l'épreuve et/ou de maillot de champion en FSGT

Une puce électronique sera distribuée au début de l'épreuve à poser sur la fourche avant. Le transpondeur devra être restitué dès que le coureur abandonne ou à la fin de l'épreuve.

### **ARTICLE 07 : Le classement principal**

Les classements se feront par addition de temps :

- Un classement pour le maillot Jaune : catégorie 1-2-3
- Un classement pour le maillot Bleu : catégorie Jeunes
- Un classement pour le maillot Rouge : catégorie 4-5
- Un classement pour le maillot mauve : catégorie Minimes
- Un classement pour le maillot orange : catégorie Cadets
- Un classement pour le maillot Rose : catégorie Féminines

*Si plusieurs maillots sont portés par le même coureur, celui-ci prendra le maillot le plus important, et le second dans le classement sera le porteur du second maillot et ainsi de suite.*

A l'issue de chaque étape seront récompensés les 3 premiers du scratch et les 1<sup>ers</sup> de chaque catégorie.

A l'issue de chaque étape seront récompensés les différents maillots de leader.

Au général final à l'issue de la dernière épreuve seront récompensés les vainqueurs des différents maillots, les trois premiers du général et les premiers de chaque catégorie au général final.

### **ARTICLE 08 : Le matériel autorisé :**

**Les VAE et les vélos de triathlon sont interdit.**

Chaque concurrent doit disposer d'un vélo de route classique pour les épreuves en ligne.

Les vélos de CLM et les prolongateurs sont autorisé sur le contre la montre SAUF pour les minimes et cadets

### **ARTICLE 09 : Les classements annexes :**

Les classements annexes sont réservés à la course adulte, les minimes et cadets ne peuvent prétendre à ces classements.

La première étape étant en groupe séparé, des points seront comptabilisés au seul premier groupe.

En cas d'ex aequo la place au général servira pour départager les coureurs.

#### **Le maillot blanc à pois rouge :**

*Communément appeler meilleur grimpeur ce maillot se disputera sur 7 GPM avec les 5 premiers coureurs pris en compte.*

*Les GPM seront signalés par des panneaux sur le côté droit de la route : 1km - 500m - GPM*

- Les points sont attribués sur chaque Road Book

### **Le maillot vert :**

Communément appelé meilleur sprinteur, ce maillot se disputera sur 5 RUSH avec les 3 premiers coureurs pris en compte.

Les rushs seront signalés par des panneaux sur le côté droit de la route : 1km - 500m - RUSH

- Les points sont attribués sur chaque Road Book

### **Par équipes :**

Pas de classement par équipe mais les numéros de voitures suiveuses seront pris sur les 3 meilleurs coureurs classés d'une équipe ou d'un groupement de coureurs.

### **ARTICLE 09 : Les pénalités :**

Dans le but de conserver une bonne ambiance et de la sécurité sur notre épreuve la liste des infractions ci-dessous se veut avant tout dissuasive.

-5sec => Absence de signature de la feuille d'émarginement

- 10sec => Ravitaillement hors zone ; Ravitaillement irrégulier ; Bidon collé ; Accrochage voiture

- 20sec => Retour sous abri non autorisé ; Abri illicite lors d'un CLM

- 30sec => Rond-point non respecté ; Virage coupé à l'aveugle ; Haricot non respecté

- HORS COURSE : Bagarre ; Comportement anti-sportif envers coureurs, dirigeants, organisateurs; Casque dégrafé ou enlevé avant la ligne d'arrivée

### **ARTICLE 10 : pour les imprévus :**

Pour tous les faits techniques non prévus dans ce règlement, se référer au règlement du Comité départemental et au règlement National FSGT. La décision finale sera prise par les commissaires de courses et les juges d'arrivée en vertu des pouvoirs fédéraux. **Quoi qu'il se passe, le bon sens doit primer.**